

pētĕre

peto, petis, pētĕre, petĭvi/pĕtĭi, petĭtum

(3^e conjugaison)

‘chercher à atteindre/obtenir ; se diriger vers ; demander’

en français : pétition ; compétent, compétition ; répéter, répétition

Le sens d'un verbe polysémique se précise grâce au contexte et à la nature de ses compléments.

chercher à obtenir

1. **pētĕre + ACCUSATIF = chercher (à obtenir)**

- Equi aquam in silva petunt. *Les chevaux cherchent (à obtenir) de l'eau dans la forêt.*
- Pópulus arma petébat. *Le peuple cherchait à obtenir des armes.*

2. **pētĕre + ACCUSATIF [+ ab + ABLATIF] = demander qqch (à qqn)**

- Bárbari a Románis agros petunt. *Les barbares demandent des terres aux Romains.*
- Cópiae auxiliium petébant. *Les troupes demandaient de l'aide.*
- Pecúniam ab amícis numquam pétere debes. *Tu ne dois jamais demander de l'argent à des amis.*

3. **pētĕre + nom de magistrature à l'ACCUSATIF = briguer (plus rare)**

- Dómini filius consulátum petit. *Le fils du maître brigue le consulat.*

chercher à atteindre

1. **pētĕre + nom de lieu à l'ACCUSATIF = gagner, se diriger vers**

- Agros novā viā peto. *Je gagne les champs par la nouvelle route.*
- Equi silvam petunt. *Les chevaux gagnent la forêt.*
- Cópiae castra petébant. *Les troupes se dirigeaient vers le camp.*
- Pópulus forum petit. *Le peuple gagne le forum.*
- Post bellum, Románi pátriam petunt. *Après la guerre, les Romains gagnent leur patrie.*

!! ≠ puto, putas, putáre, putávi, putátum 'penser'